

Bordeaux, le 10 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Forte concentration de la microalgue *Ostreopsis* sur la côte basque : le dispositif de surveillance se met en place en collaboration avec les professionnels de santé et les collectivités

Le samedi 31 juillet, un groupe de surfeurs a signalé à l'ARS Nouvelle-Aquitaine la présence d'algues dégageant une forte odeur nauséabonde dans la zone du spot d'Erromardie de Saint-Jean-de-Luz. Certains d'entre eux ont présenté des symptômes ORL. Depuis le 31 juillet, cinq signalements ont été transmis à l'ARS Nouvelle-Aquitaine : des jeunes ayant fréquenté une plage de Saint-Jean-de-Luz, un riverain d'Erromardie, des maîtres-nageurs sauveteurs et des surfeurs de Guéthary et de Biarritz. A la suite de ces signalements, les autorités (Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et ARS Nouvelle-Aquitaine) ont déclenché une coordination de l'ensemble des acteurs (collectivités, IFREMER, Centre anti-poison du CHU de Bordeaux, Cellule régionale de Santé publique France, SAMU CHCB...) pour mettre en place un système de surveillance et prendre des mesures de prévention adaptées.

Le 3 août, le laboratoire de l'IFREMER a réalisé des prélèvements d'eau et d'algues, et les analyses ont mis en évidence une forte abondance de la microalgue *Ostreopsis*.

>>> Qu'est-ce-que l'*ostreopsis* ?

L'*ostreopsis* est une microalgue tropicale, mais elle est présente depuis plusieurs années dans les eaux tempérées. Elle est signalée en méditerranée dès 2006, il s'agit de l'*Ostreopsis cf. ovata*. Dans les eaux de la côte basque on serait plutôt en présence d'une autre espèce : l'*Ostreopsis cf. siamensis*.

>>> Les impacts sur la santé : à ce stade, aucun cas grave n'a été signalé

Cette micro-algue *Ostreopsis* est susceptible de produire des toxines pouvant affecter la santé, au niveau respiratoire et/ou cutané. Les baigneurs ou les promeneurs (inhalation, embruns) peuvent ressentir des symptômes grippaux ou cutanés (prurits et rougeurs).

Ces symptômes bénins apparaissent 2 à 6 heures après l'exposition et diminuent sous 24/48 heures, sans

complications ultérieures.

A ce stade, aucun signalement de cas grave n'est intervenu, suite à la fréquentation des plages du littoral basque.

>>>Le dispositif de surveillance environnementale et sanitaire

Des campagnes d'analyses de l'eau et des algues sont programmées par l'IFREMER jusqu'à fin septembre sur la Côte basque.

Outre la surveillance de l'eau, il a été demandé aux opérateurs de santé (services d'urgence, médecins généraliste, SOS médecin, pharmaciens...) de remonter à l'ARS tous les signalements de patients reçus qui présenteraient les symptômes tels qu'évoqués supra.

Le dimanche 8 août, les communes dont les plages ont dénombré une forte abondance de micro algues ont souhaité, à titre préventif, fermer leurs plages. Mais au regard du faible nombre de signalements et du fait qu'aucun cas grave n'a été détecté, l'ARS, à ce stade, ne recommande pas la fermeture des plages.

Pour celles qui restent ouvertes, une grande vigilance est cependant demandée aux baigneurs et aux personnes restant sur la plage.

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr